



DU PLAISIR PRÈS DE CHEZ VOUS!

COMMUNIQUÉ 2023-08

Nouvelle catégorie de membres

Québec, le 18 septembre 2023

Chers membres et actionnaires,

Dans le but d'améliorer l'offre de golf dans notre Club, les membres du conseil d'administration lors de la réunion du 7 septembre dernier, ont adopté la création d'une nouvelle catégorie de membres pour la saison 2024 : il s'agit de **Membres 25 parties**.

Le prix d'adhésion est de 1 200 \$ plus taxes, (soit l'équivalent de 48 \$ par partie); à ce tarif s'ajoutent la contribution à la vie économique (250 \$) ainsi que la carte de restauration (125 \$).

Les membres de cette nouvelle catégorie bénéficieront des mêmes avantages qu'un membre régulier, à savoir :

- l'accès au logiciel GGGOLF jusqu'à l'expiration de la banque de 25 parties;
- la possibilité d'acheter une banque de 25 voitures motorisées;
- Un tarif de location de voitures motorisées à l'unité selon leur catégorie d'âge, si applicable;
- L'achat des services (entreposage des bâtons, casiers etc.);
- La participation aux tournois sociaux et de compétition (1 partie par tournoi).

Par contre, le regroupement PAR se sera pas accessible à cette catégorie de membres.

La banque de 25 parties sera comptabilisée dans le point de vente de la boutique et celle-ci sera remise à zéro à la fin de la saison, les parties non utilisées n'étant pas transférables.

Prenez note que le nombre de places de cette nouvelle catégorie est limité.
Ci-dessous les dates maximales importantes pour y adhérer :

Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2023 : les membres actifs.

Du 1^{er} décembre au 30 décembre 2023 : les proches parents (époux, épouse, enfants).

À partir du 31 janvier 2024 : les amis (es) recommandés (es) par des membres actifs, s'il y a encore des disponibilités.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec Claude Langlois, directeur général du club.

Source : Le Conseil d'administration et la Direction générale.